

5. CYTOLOGIE URINAIRE

5.1 Généralités

- Modalité pour les prélèvements (pvt) de cytologie urinaire

Cytologie urinaire	Prélèvements	Fixateur préconisé	Température de conservation		Délai d'acheminement	Délai de réponse minimum après réception*
			Sans pvt	Avec pvt		
	Urine (Annexe 7)	Cytolyt, flacon ThinPrep	15-30°C	15-30°C	Sous 48 h	24 à 48 h
	Accompagné d'un pvt histologique	Se référer au chapitre 4. HISTOLOGIE				

* En jours ouvrés, variables en fonction des techniques complémentaires ou de la difficulté à l'établissement d'un diagnostic.

5.2 Bon de demande d'examen

Anatomo-cytopathologique DE-PREA-005

Une version électronique du bon de demande d'examen est disponible à l'adresse : <https://pathologie.unilabs.fr>

Annexe 4



UNILABS - PATHOLOGIE NORD
EXAMEN ANATOMO-CYTO-PATHOLOGIQUE

Docteurs : Ahmed BOUDAHI, Dominique CATHÉLINEAU, Hervé COTTEN, Christian DELERIVE, Jérôme DELPLACE, Yoan DITCHI, Fabienne DUPONT-EVRARD, Caroline GHIGHI, Malka GUERNOU, Jean-Marie HARIMENSHI, François LAMARCHE, Thierry MALARD, Pierre-Yves PANGUET, Amélie PHILIPPE

DATE : / / Heure de prélèvement : Heure de fixation :
 Nombre de flicons transmis : Nombre de lames transmises :
 Madame Mademoiselle Monsieur Enfant

NOM :
 Nom de naissance :
 Prénom : DDN :
 Tél : Mail :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 N° Sécurité Sociale :
 Caisse : Mutuelle :
 Le(s) patient(e) s'oppose à la transmission des données à des fins de recherche médicale.

Honoraires à adresser : à l'hôpital au laboratoire Bordsseau 615 au patient
 CMU ALD opam + mutuelle (joindre photocopies)

Nature du prélèvement : Exérèse Biopsie(s) F.C.U.
 Cytologie Curetage
 Extemporané Immunofluorescence

N° de référence des examens précédents :
 Localisation anatomique du prélèvement :
 Photo prise

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :

Traitement en cours :
 Pour les prélèvements gynécologiques : Grossesse Ménopause Hystérectomie
 D.D.R. D.I.U. Contraception Aspect du col.....

ABBEVILLE 13 rue Ste Catherine 80200 ABBEVILLE 03.22.20.77.50 - Fax : 03.22.20.77.50
 LILLE 60, Bd J.B. Lebas 59024 LILLE Cedex 03.20.97.40.97 - Fax : 03.20.97.40.97
 VALENCIENNES 20 Place Verte 59337 VALENCIENNES CEDEX 03.27.47.12.12 - Fax : 03.27.41.44.66

cadre réservé au laboratoire

Nbre de flicons reçus :
 Nbre de lames reçues :
 Non-conformité

Résultats :
 URGENT
 A faxer :
 A téléphoner :

MEDECIN PRESCRIPTEUR :
(signature et cachet)

Résultats à adresser :
 Médecin prescripteur
 Médecins correspondants (noms, adresses)
 Patient (selon les résultats)

• Condition pré-analytique

	Renseignements	Sur le flacon/lame	Sur le BDE*	Obligatoire / nécessaire
PARTIE ADMINISTRATIVE	Nom Prénom	✓	✓	Obligatoire
	Nom de naissance		✓	Obligatoire
	Date de naissance	✓	✓	Obligatoire
	Sexe		✓	Obligatoire
	N° sécurité sociale		✓	Obligatoire
	N° identification du patient NIP		✓	Obligatoire
	Adresse		✓	Obligatoire
	Nom et signature du médecin prescripteur		✓	Obligatoire
	Adresse ou service du médecin prescripteur		✓	Obligatoire
	Nom et adresse des personnes recevant le CR**(hors médecin prescripteur)		✓	Nécessaire
PARTIE MEDICALE	Attestations CMU, ALD, ... ou autre documents		✓	Nécessaire
	Date et heure de prélèvement		✓	Obligatoire
	Heure de fixation si accompagné d'un prélèvement histologique		✓	Obligatoire
	Nature du pvt		✓	Obligatoire
	Siège du pvt pour pvt histologique***		✓	Obligatoire
	Différenciation des flacons/lames(si plusieurs)	✓	✓	Obligatoire
	Renseignements cliniques :			
	Topographie		✓	Obligatoire
Hypothèses diagnostics		✓	Obligatoire	
Antécédents du patient		✓	Obligatoire	
Traitement en cours		✓	Nécessaire	
Précisions si risques infectieux		✓	Obligatoire	

* BDE : Bon de Demande d'examen

** CR : Compte rendu

*** Ne pas mélanger des prélèvements effectués sur plusieurs sites dans un seul flacon.

Il est important de renseigner l'intégralité des informations demandées sur ce bon afin de garantir une prise en charge optimale des prélèvements patients. En l'absence de ces renseignements, une non-conformité pourra être déclarée et renseignée sur le compte rendu d'examen si celle-ci impact le résultat.

5.2.1 Recommandations techniques pour la cytologie urinaire

Le fixateur recommandé est à privilégier pour une meilleure prise en charge du patient.



Etape 1 : Identification

Inscrire NOM Prénom date de naissance du patient sur le(s) flacon(s).

Etape 2 : Recueil de l'urine

Le patient doit monter quelques marches, effectuer une toilette locale et éliminer le premier jet de la miction avant de recueillir l'intégralité de la miction directement dans le flacon de cytolyt et indiquer l'heure de recueil sur le bon de demande d'examen DE-PREA-004 (Annexe 4)

Etape 3 : Acheminement au Cabinet

Mettre le(s) flacon(s) identifié(s) et le bon de demande d'examen DE-PREA-005 (annexe 4) dans un sachet double poche transparent **rouge**



1. Mettre l'échantillon dans la plus longue poche du sachet.



2. Insérer ce document dans la poche extérieure



3. Retirer la languette pour exposer la bande adhésive



4. Pour fermer, tirer fermement de chaque côté du sac

5.2.2 Acheminement au Cabinet

Système de triple emballage pour les échantillons biologiques de catégorie B

- **Dépôt au Cabinet :**

Déposer l'ensemble des sachets contenant le(s) prélèvement(s) et les bon(s) de demande d'examen aux personnels autorisés à l'accueil médical du Cabinet.

- **Dépôt dans un laboratoire Unilabs :**

Les patientes déposent le prélèvement suivant les recommandations indiquées dans la notice d'utilisation dans un laboratoire Unilabs.

Dans ce cas :

- **Ramassage par coursier :**

Etape 1 : Tracer l'envoi du (des) prélèvement(s) sur le cahier de suivi DE-LOG-003

Pathologie Nord Unilabs
Cabinet de pathologie

N° DE SCÈLLE :

CAHIER DE SUIVI DES PRELEVEMENTS

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

RESERVE ETABLISSEMENT DE SANTE					RESERVE RECEPTION PNU		
Date	Identification Patients	Praticien	VISA du personnel déposant les prélèvements	Nombre de flacons déposés	DATE, HEURE ET VISA du personnel à la réception PNU	Nombre de flacons réceptionnés	Observations éventuelles (secrétaire / coursier) et référence de la Non-Conformité si concerné



Etape 2 : Placer le(s) sachet(s) contenant le(s) prélèvement(s) et le(s) bon(s) de demande d'examen dans la malle, accompagné du premier feuillet du cahier de prélèvement, le second restant dans le cahier ainsi que dans le service pour la traçabilité.

Etape 3 : Vérifier la concordance entre ce qui est tracé le cahier de suivi DE-LOG-003 et le(s) sachet(s) présent(s) dans la malle. Fermer celle-ci et placer le scellé.



5.2.3 Les besoins en matériel

Le Cabinet met à disposition le matériel de prélèvements nécessaire à la bonne réalisation de l'examen. Un formulaire DE-LOG-001 est mis à disposition à la demande et sur le site internet.

La commande peut être effectuée par :

- Internet sur le site du cabinet PNU : <https://pathologie.unilabs.fr>
- Fax : 03 20 97 40 87
- Téléphone : 03 20 97 40 98
- Via coursier



60 Bd. Jean-Baptiste Lebas – 59000 Lille
Tél : 03.20.97.40.98 / Fax : 03.20.97.40.87
Mail : logistique.pnu@unilabs.com

DEMANDE DE MATERIEL

Annexe 3

CYTOLOGIE GYNECOLOGIQUE			HISTOLOGIE		
Flacon ThinPrep Hologic pour frottis/HPV	<input type="checkbox"/>	<i>tpp</i>	Flacon formol petit format 25 cc / 12 ml	<input type="checkbox"/>	<i>foi20</i>
Cytobrosse CervexBrush	<input type="checkbox"/>	<i>cbs</i>	Flacon formol moyen format 60 cc / 25 ml	<input type="checkbox"/>	<i>foi</i>
Cytobrosse Combibrush	<input type="checkbox"/>	<i>com</i>	Flacon formol grand format 150 cc / 75 ml	<input type="checkbox"/>	<i>poc</i>
EndoCervex Brush (endocol)	<input type="checkbox"/>	<i>ctb3</i>	Pot plastique 280 ml + couvercle	<input type="checkbox"/>	<i>pom</i>
Ecouvillon bois/coton tête large	<input type="checkbox"/>	<i>eco</i>	Pot plastique 1 L + couvercle	<input type="checkbox"/>	<i>pol</i>
Spatules d'Ayres	<input type="checkbox"/>	<i>spb</i>	Seau blanc 3 L + couvercle	<input type="checkbox"/>	<i>spo3</i>
Kit d'auto-test HPV	<input type="checkbox"/>	<i>apv</i>	Seau blanc 5,7 L + couvercle	<input type="checkbox"/>	<i>spo5</i>
CYTOLOGIE NON GYNECOLOGIQUE			DIVERS		
Porte-lames carton 3 lames	<input type="checkbox"/>	<i>bpo</i>	Bidon formol 4% Buffered 5L	<input type="checkbox"/>	<i>bid</i>
Lames blanches de microscopie	<input type="checkbox"/>	<i>vie</i>	Bidon formol 4% Buffered 10 L avec robinet	<input type="checkbox"/>	<i>cubi</i>
Lamelles rectangulaires 24x50mm N°1	<input type="checkbox"/>	<i>lam</i>	Milieu de Michel pour IF 20 ml	<input type="checkbox"/>	<i>mic</i>
LaboFix aérosol 200 ml	<input type="checkbox"/>	<i>fix</i>	Pipettes de Cornier	<input type="checkbox"/>	<i>pip</i>
Flacon stérile 60 ml	<input type="checkbox"/>	<i>str</i>	Cassette + mousse	<input type="checkbox"/>	<i>cas</i>
Flacon Thinprep Cytoloyt (cyto urinaire)	<input type="checkbox"/>	<i>ctl</i>	Tube RNA LATER	<input type="checkbox"/>	<i>rna</i>
Flacon Thinprep Pap Test (autre cyto)	<input type="checkbox"/>	<i>tpp</i>	Fiche de demande d'examen PNU	<input type="checkbox"/>	<i>fic</i>
Flacon BD Surepath (organes profonds)	<input type="checkbox"/>	<i>sur</i>	Fiche de demande d'examen gynéco PNU	<input type="checkbox"/>	<i>ficgyn</i>
Flacon Alcool (LCR uniquement)	<input type="checkbox"/>	<i>fex</i>	Fiche pour recherche mutation somatique	<input type="checkbox"/>	<i>ficsom</i>
Cytobrosse AnexBrush (cyto anale)	<input type="checkbox"/>	<i>anb</i>	Feutre indélébile pour flacon Hologic	<input type="checkbox"/>	<i>feu</i>
Expéditeur (nom, adresse et service) :			Scellé pour bac à navette	<input type="checkbox"/>	<i>sce</i>
Date : / /			Grand sac de transport	<input type="checkbox"/>	<i>gst</i>
Cachet :			Sachet double poche zip : couleur à préciser	<input type="checkbox"/>	<i>pst</i>
Piéf : DE-LOG-001-07			Enveloppe Post-Réponse	<input type="checkbox"/>	<i>mat</i>
Date d'application : 08/09/2023			Carnet Bloc Opérateur	<input type="checkbox"/>	<i>cbo</i>
Veuillez prévoir un délai de 48 h pour la livraison			Carnet A5 Duplicata	<input type="checkbox"/>	<i>pct</i>

Fiche de données sécurité CytoLyt Solution

[Bibliothèque de fiches de données de sécurité des produits Hologic](#)

Système général harmonisé (SGH) (European Union)

HOLOGIC®

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ThinPrep® CytoLyt Solution

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit ThinPrep® CytoLyt Solution

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation(s) particulière(s) Solution de conservation tamponnée à base de méthanol servant de support aux cellules pendant le transport

Utilisation recommandée Diagnostic in vitro

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Hologic Inc.
250 Campus Drive
Marlborough, MA 01752
United States
1-508-263-2900

Adresse du fournisseur Hologic BVBA
Building Caprese, 8th Floor
Da Vincilaan 5
1930 Zaventem, Belgium
+32 2 711 4680

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chemtrec, U.S. and Canada 1-800-424-9300 Chemtrec International + 1-703-741-5970

Pour plus d'informations, contacter sds@hologic.com

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].



ThinPrep® CytoLyt Solution**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H312 - Nocif par contact cutané
 H332 - Nocif par inhalation
 H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes
 H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer
 P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
 P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
 P308 + P311 - IF exposed or concerned: Call a POISON CENTER or doctor
 P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du carbonate de sodium sec pour l'extinction
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P501 - Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulation.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Sans objet

MÉLANGES 3.2**MÉLANGES**

Nom chimique	Numéro CAS	%	N° CE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Methanol	67-56-1	14 - 25	Present	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)	01-2119433307-44-0 135

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Consulter immédiatement un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer si possible les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité).

Inhalation

Consulter immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne

ThinPrep® CytoLyt Solution

jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Boire beaucoup d'eau.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éliminer les sources d'ignition.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, CO2, jet d'eau ou mousse résistant aux alcools. Jet d'eau, brouillard d'eau ou mousse résistant à l'alcool. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Endiguer l'eau de maîtrise de l'incendie pour élimination ultérieure ; ne pas disperser la matière. Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs.

Moyens d'extinction déconseillés PRUDENCE : Tous ces produits ont un point d'éclair très bas. L'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Elles se répandent le long du sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Danger d'explosion des vapeurs à l'intérieur de bâtiments, à l'extérieur ou dans les égouts. Les substances désignées par un « P » peuvent polymériser de façon explosive lorsqu'elles sont chauffées ou impliquées dans un incendie. Les ruissellements vers les égouts peuvent entraîner un danger d'incendie ou d'explosion.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éliminer les sources d'ignition. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

ThinPrep® CytoLyt Solution

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver conformément aux réglementations locales. Utiliser un confinement adapté pour éviter toute contamination de l'environnement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Diagnostic in vitro

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Methanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ Skin	STEL: 250 ppm STEL: 333 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m ³ Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³	S* TWA: 200 ppm TWA: 266 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m ³ Ceiling / Peak: 800 ppm Ceiling / Peak: 1080 mg/m ³ Skin

Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Methanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ Skin	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³	Skin TWA: 133 mg/m ³ TWA: 100 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 270 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 330 mg/m ³ Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ Skin

Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Methanol 67-56-1	Skin STEL 800 ppm STEL 1040 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³	Skin STEL: 800 ppm STEL: 1040 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³	STEL: 300 mg/m ³ TWA: 100 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 130 mg/m ³ Skin STEL: 150 ppm STEL: 162.5 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ Skin

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Douches. Rince-oeils. Mettre en place une ventilation adaptée.

Équipement de protection individuelle

ThinPrep® CytoLyt Solution

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	Sans objet.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Utiliser un confinement adapté pour éviter toute contamination de l'environnement.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique aspect	liquide incolore, liquide	Odeur	Aucune information disponible
Couleur	incolore		
Propriété	Valeurs	Remarques - Méthode	
pH	7		
Point de fusion/point de congélation	9.7 °C / -12.4 °F		
Point / intervalle d'ébullition	80 °C / 177 °F		
Point d'éclair	41 °C / 105 °F		
Taux d'évaporation	1		
inflammabilité (solide, gaz)			Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	36%		
Limite inférieure d'inflammabilité	8.4%		
pression de vapeur	127 mmHg		
Densité de vapeur	2.17 (Air=1)		
densité	0.97		
Hydrosolubilité solubilité(s)			Aucune information disponible
Coefficient de partage			Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	500 °C / 932 °F		
température de décomposition			Aucune information disponible
Viscosité cinématique			Aucune information disponible
Viscosité dynamique			Aucune information disponible
Percent Volatile	>99%		
9.2. Autres informations			
Masse molaire			Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	21		
Densité			Aucune information disponible
Masse volumique apparente			Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

10.2. Stabilité chimique

stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e)
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

ThinPrep® CytoLyt Solution
dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts. Acides. Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être nocif par inhalation, ingestion ou absorption cutanée.
Irritation Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 476.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 1,429.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeurs) 14.00 mg/l

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Méthanol	= 5628 mg/kg (Rat)		= 83.2 mg/L (Rat) 4 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sans objet
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sans objet
Sensibilisation Sans objet
Mutagénicité sur les cellules germinales Sans objet
Cancérogénicité Sans objet
toxicité pour la reproduction Sans objet
STOT - exposition unique Sans objet
STOT - exposition répétée Sans objet
Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Yeux, Tractus gastro-intestinal (GI), Système respiratoire, Peau.
Danger par aspiration Sans objet

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

?% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Méthanol	-0.77

ThinPrep® CytoLyt Solution

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e)

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Waste from Residues / Unused Products	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	UN1992
14.2 Nom d'expédition	Liquide inflammable, vénéneux, n.s.a
14.3 Classe de danger	3
Classe de danger subsidiaire	6.1
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1992, Liquide inflammable, toxique, n.s.a (MÉTHANOL), 3 (6.1), III, (41°C c.c.)
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 ONU/n° d'identification	UN1992
14.2 Nom d'expédition	Liquide inflammable, vénéneux, n.s.a
14.3 Classe de danger	3
Étiquettes	3 + 6.1
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1992, Liquide inflammable, toxique, n.s.a (MÉTHANOL), 3 (6.1), III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
Code de classification	FT1
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN1992
14.2 Nom d'expédition	Liquide inflammable, vénéneux, n.s.a
14.3 Classe de danger	3
Étiquettes	3 + 6.1
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1992, Liquide inflammable, toxique, n.s.a (MÉTHANOL), 3 (6.1), III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	FT1
Code de restriction en tunnel	(D/E)

ThinPrep® Cytolyt Solution

DACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	UN1992
14.2 Nom d'expédition	Liquide inflammable, vénéneux, n.s.a
14.3 Classe de danger	3
Classe de danger subsidiaire	6.1
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1992, Liquide inflammable, toxique, n.s.a (MÉTHANOL), 3 (6.1), III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	UN1992
14.2 Nom d'expédition	Liquide inflammable, vénéneux, n.s.a
14.3 Classe de danger	3
Classe de danger subsidiaire	6.1
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1992, Liquide inflammable, toxique, n.s.a (MÉTHANOL), 3 (6.1), III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	3P

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

SVHC

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Methanol 67-56-1	RG 84	

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) Indéterminé(e)(s)
 TA Luft (Législation allemande sur le contrôle de la pollution de l'air) Indéterminé(e)(s)

Inventaires internationaux

Tous les composants du produit sont répertoriés dans les listes des inventaires suivants .

Nom chimique	TSCA	EINECS/ELINCS	DSL/NDL	PICCS
Water 7732-18-5	Present	X	X	X
Methanol 67-56-1	Present	X	X	X
Magnesium Acetate 142-72-3	Present	X	X	X
Chlorure de sodium 7647-14-5	Present	X	X	X
Chlorure de potassium 7447-40-7	Present	X	X	X

Nom chimique	ENCS	IECSC	AICS (Australie)	KECL
Water 7732-18-5	-	X	X	Present
Methanol 67-56-1	Present	X	X	Present
Magnesium Acetate 142-72-3	Present	X	X	Present
Chlorure de sodium				

ThinPrep® CytoLyt Solution				
7647-14-5	Present	X	X	Present
Chlorure de potassium 7447-40-7	Present	X	X	Present
Calcium Acetate 5743-26-0	-	X	-	-

Légende

X - Présent

- Not Listed

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Chemical Substances/European List of Notified Chemical Substances

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

SECTION 16 : Autres informations

Date de révision 12-août-2019

Version 3

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe 3 : Demande de matériels

DE-LOG-001



Unilabs | Pathologie Nord

60 Bd. Jean-Baptiste Lebas – 59000 Lille
Tél : 03.20.97.40.98 / Fax : 03.20.97.40.87
Mail : logistique.pnu@unilabs.com

DEMANDE DE MATERIEL

CYTOLOGIE GYNECOLOGIQUE			HISTOLOGIE				
Flacon ThinPrep Hologic pour frottis/HPV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>tpp</i>	Flacon formol petit format 25 cc / 12 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>fol20</i>
Cytobrosse CervexBrush	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>cbs</i>	Flacon formol moyen format 60 cc / 25 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>fol</i>
Cytobrosse Combibrush	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>com</i>	Flacon formol grand format 150 cc / 75 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>poc</i>
EndoCervex Brush (endocol)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>ctb3</i>	Pot plastique 280 ml + couvercle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>pom</i>
Ecouvillon bois/coton tête large	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>eco</i>	Pot plastique 1 L + couvercle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>pol</i>
Spatules d'Ayres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>spb</i>	Seau blanc 3 L + couvercle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>spo3</i>
Kit d'auto-test HPV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>apv</i>	Seau blanc 5,7 L + couvercle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>spo5</i>
CYTOLOGIE NON GYNECOLOGIQUE			Bidon formol 4% Buffered 5L	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>bid</i>	
Porte-lames carton 3 lames	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>bpo</i>	Bidon formol 4% Buffered 10 L avec robinet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>cubi</i>
Lames blanches de microscopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>vie</i>	Milieu de Michel pour IF 20 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>mic</i>
Lamelles rectangulaires 24x50mm N°1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>lam</i>	Pipettes de Cornier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>pip</i>
LaboFix aérosol 200 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>fix</i>	Cassette + mousse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>cas</i>
Flacon stérile 60 ml	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>str</i>	Tube RNA LATER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>ma</i>
Flacon Thinprep Cytoloyt (cyto urinaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>ctl</i>	DIVERS			
Flacon Thinprep Pap Test (autre cyto)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>tpp</i>	Fiche de demande d'examen PNU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>fic</i>
Flacon BD Surepath (organes profonds)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>sur</i>	Fiche de demande d'examen gynéco PNU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>ficgyn</i>
Flacon Alcool (LCR uniquement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>fex</i>	Fiche pour recherche mutation somatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>ficsom</i>
Cytobrosse AnexBrush (cyto anale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>anb</i>	Feutre indélébile pour flacon Hologic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>feu</i>
Expéditeur (nom, adresse et service) :			Scellé pour bac à navette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>sce</i>	
Date : / /			Grand sac de transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>gst</i>	
Cachet :			Sachet double poche zip : couleur à préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>pst</i>	
Réf : DE-LOG-001-07 Date d'application : 08/09/2023			Enveloppe Post-Réponse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>mat</i>	
			Carnet Bloc Opérateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>cbo</i>	
			Carnet A5 Duplicata	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>pct</i>	

Veuillez prévoir un délai de 48 h pour la livraison